

4% des opérations de restauration écologique permettent d'arriver au bon état écologique au sens de la DCE

Une équipe de chercheurs allemands a étudié 24 tronçons de rivières ayant bénéficié d'une opération de restauration morphologique, et a testé le résultat directement en fonction des critères de qualité de la DCE (les indicateurs objectifs du rapportage à l'Union européenne).

Ils observent un impact sur les populations de poissons (dans 11 cas sur 24, soit une minorité d'expériences), mais rien de notable sur les populations de macrophytes et macro-invertébrés.

Mais la conclusion la plus remarquable : une seule opération de restauration écologique sur 24 permet d'arriver au bon état écologique au sens de la DCE.

Ce taux d'échec énorme montre que l'hydromorphologie n'est pas au cœur des enjeux les plus urgents de qualité des rivières au sein de l'Union européenne.

Il est donc inexact de prétendre que l'effacement des seuils serait une condition sine qua non du « bon état 2015 » au sens de la DCE 2000.

De nombreuses études dispendieuses à charge sont lancées en France. Des études plus ouvertes sont menées à l'étranger. Il serait peut-être temps d'en imaginer en France, d'infléchir un peu le discours manichéen, et accessoirement... de lever le pied des dépenses publiques inutiles.

Une autre étude récente montre que la restauration a, malgré tout, des effets positifs (voir Lorenz AW et al. 2013 ci-dessous).

Cela n'est pas contradictoire et cela rappelle l'importance des études quantitatives multicritères (comme Dahm et al 2013 ou Van Looy et al 2014), qui sont rares en hydro-écologie, par rapport aux études qualitatives sur site, qui sont légion : il est plus simple de trouver quelques effets positifs sur tel ou tel compartiment biologique, voire tel effet bénéfique potentiel, quand un barrage est effacé.

Cette méthodologie seule n'étudie jamais si un effet supérieur aurait pu être obtenu avec un autre choix.

C'est donc une affaire de balance entre les coûts engagés, les avantages écologiques relatifs obtenus et les nombreux effets non-environnementaux

4% des opérations de restauration écologique permettent d'arriver au bon état écologique au sens de la DCE

indésirables passés sous silence dans le cas des effacements de seuils et de barrages.

Références : Haase P. et al (2013), [The impact of hydromorphological restoration on river ecological status: a comparison of fish, benthic invertebrates, and macrophytes](#), *Hydrobiologia*, 704, 1, pp 475-488. Lorenz AW et al. (2013), [Do adult and YOY fish benefit from river restoration measures?](#), *Ecological Engineering*, 61, A, 174-181

Peut-être qu'un moulin qui « fonctionnerait mal » comme celui-ci...



... impacterait moins le cours d'eau qu'une restauration écologique qui « fonctionnerait bien », comme celle-là?



les poissons sont dans une mauvaise passe



une eau claire et limpide

4% des opérations de restauration écologique permettent d'arriver au bon état écologique au sens de la DCE



le document d'incidence l'affirme: «aucune pelle dans le cours d'eau » ; et l'arrêté préfectoral interdit tout engin mécanique dans le cours d'eau.